Vous souhaitez démarrer un projet « Entreprises Nature admise » sur votre commune ?

Vous trouverez ci-dessous les étapes-clefs expliquées d’une telle démarche, ainsi que les outils mis à votre disposition.

1. Convaincre les mandataires

2. Identifier les compétences requises

3. Identifier les entreprises potentielles

4. Approcher les entreprises

5. Concrétiser les engagements des entreprises

6. Accompagner les entreprises dans la réalisation

7. Evaluer l’opération et rendre visible les résultats

8. Assurer le suivi.

1. **Introduction : Mise en oeuvre au niveau de la commune**

Avant de démarrer un nouveau projet, il est important de se rendre compte du travail que cela demandera et de la durée dans laquelle il devra s’inscrire.

* Voir *Outils pratiques.xlsx* / onglets :
* « Planning pour la commune »
* « Investissement (tps de travail) »

1. **Convaincre les mandataires**

La première étape est de s’assurer du soutien des mandataires politiques de sa commune.

* Voir : *Outil- liste des arguments pour la Biodiversité.docx*

1. **Identifier les compétences requises**

La mise en place et la dynamisation d’un nouveau projet participatif requiert toute une série de compétences fort différentes. Il est important de bien s’entourer afin d’être assuré d’avoir à disposition les savoirs et savoir-faire nécessaires le moment voulu.

* Voir : *Outils pratiques.xlsx* / onglet « Carnet de compétences »

1. **Identifier les entreprises potentielles**

Après avoir recensé l’ensemble des entreprises du territoire communal, dans l’idéal, il conviendrait de déterminer les zones prioritaires en fonction des réalités écologiques de terrain et des sensibilités des gestionnaires d’entreprises. Mais d’autre part, travailler avec des entreprises motivées permettra d’avoir de « bons exemples » de réalisation à montrer à d’autres candidats par la suite.

* Voir : *Outils pratiques.xlsx* / onglet « Carnet des entreprises »

1. **Approcher les entreprises**

Vient ensuite une étape primordiale : aller vers les entreprises ! Il va falloir trouver une formule attractive pour leur donner envie de se déplacer à la séance d’information, puis trouver les bons arguments pour les convaincre de prendre en compte la biodiversité.

ASTUCE : afin que votre courrier d’invitation ne reste pas lettre morte, 2-3 jours après l’envoi, un petit coup de fil à chaque entreprise peut s’avérer payant !

* Voir :

- *Outil-Entreprise et biodiversité-présentation des arguments.pptx*.

- *Outil- liste des arguments pour la Biodiversité.docx*

1. **Concrétiser les engagements des entreprises**

Lorsqu’une entreprise a marqué son intérêt pour le projet « Entreprise Nature admise », pour marquer son engagement, elle devra signer la charte du même nom avec la commune. Le coordinateur du projet pourra établir une « carte météo » de chaque entreprise et la rencontrer afin d’identifier ensemble les actions Nature à réaliser

* Voir *Outils pratiques.xlsx* / onglets :
* « Carte météo d’une entreprise »
* « Arbre de décision »

1. **Accompagner les entreprises dans la réalisation**

* Voir :
* *Outils pratiques.xlsx* / onglet « Planning pour l’entreprise »
* http://biodiversite.wallonie.be/fr/fiches-pratiques-rwn.html

1. **Evaluer l’opération et rendre visible les résultats**
2. **Assurer le suivi.**

Il est important de maintenir un contact régulier et d’assurer un suivi dans le temps auprès de l’entreprise. Un rapport annuel à l’équipe du Réseau Wallonie Nature lui permet de rendre visible au plus grand nombre ce qui se fait dans chaque commune.